

COMMUNIQUE DE PRESSE  
**Pour diffusion libre et immédiate**

Coppet, le 4 février 2022

**A la suite de l'article « Un nouvel écueil pour la piscine-patinoire de Coppet » paru dans le journal 24 Heures du 3 février dernier, la société intercommunale Arscos SA, responsable de la réalisation du projet, tient à apporter un certain nombre d'importants rectificatifs. Elle regrette de constater la diffusion de rumeurs sans aucune base sérieuse.**

On reproche tout d'abord à Arscos SA une attitude « obscurantiste ». C'est faux ! Il est, en matière de communication, une procédure à respecter. Les informations ont ainsi été à ce jour légitimement réservées à l'Assemblée générale des actionnaires, à savoir les neuf communes de Terre-Sainte représentées par un membre de leur Municipalité. Ce pas ayant été franchi dernièrement, le calendrier d'Arscos SA prévoit une séance d'information publique à l'ensemble de la population en mars.

Il est ici rappelé que ce projet des neuf communes bâtitesses a été plébiscité en 2013 par 98% des votants à la suite d'un processus parfaitement démocratique tant auprès des neuf Conseils communaux ou généraux que du Conseil intercommunal de l'Association Scolaire de Terre-Sainte (ASCOT). A cette époque, une somme de coût par habitant avait été déterminée dans le préavis. Celle-ci ne sera pas dépassée, contrairement aux craintes infondées dont l'article précité se fait l'écho. Le comité de pilotage est porteur de nouvelles rassurantes à ce propos.

Quant au dernier point soulevé par 24 Heures, à savoir que le projet de piscine-patinoire mettrait en péril la création des infrastructures de gymnastique nécessaires aux élèves des écoles, là encore, c'est méconnaître la situation réelle. Ces aménagements découlent de la Loi sur l'enseignement obligatoire et ne sont pas remise en cause par ce projet qui a été voté en 2013 déjà.

Arscos SA regrette les allégations véhiculées dans l'article du 3 février dernier. Dans le but d'informer sur l'état d'avancement de cette importante réalisation sportive, de loisirs et fédératrice en Terre-Sainte, elle donne rendez-vous à la population le mardi 22 mars prochain à 20h00 au Théâtre des Rojalets à Coppet.

### **Bref historique**

- 1987 Projet de piscine prévu dans le cadre de la construction du collège
- 2011 Mission confiée à Arscos SA par les Municipalités de Terre Sainte
- 2012 Concours d'architecture
- 2013 Plébiscite à 98% des votants des 9 Conseils communaux de Terre-Sainte et du Conseil intercommunal de ASCOT (Association Scolaire de Terre Sainte)
- 2014 – 2021 Procédures juridiques
- 2021 Obtention du permis de construire définitif
- 2022 Début des travaux

**Renseignements :**

Madame Stéphanie Emery 079 300 58 78 [s.emery@mies.ch](mailto:s.emery@mies.ch)

Administratrice de Arsco SA – Municipale à Mies

Présidente du comité de pilotage de la piscine-patinoire de Terre-Sainte

<b>Arsco SA en bref :</b>
Date de fondation : 1987
<b>Société immobilière regroupant les neuf communes de Terre-Sainte :</b> Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Commugny, Coppet, Crans, Founex, Mies et Tannay.
<b>Missions :</b> En tant qu'acteur de la vie associative et scolaire de Terre-Sainte, la mission d'Arsco SA est de mettre à disposition les infrastructures scolaires, culturelles et sportives pour la population de Terre-Sainte. Arsco SA agit en faveur des échanges entre la population et dans le but de dresser des ponts et de tisser des liens sur l'ensemble du territoire de Terre-Sainte. Le respect de l'environnement agit comme toile de fond de toutes les réalisations d'Arsco SA, dans une volonté de développement durable qui se veut grandissante.
<b>Le Conseil d'administration :</b> Le Conseil d'administration est composé de dix membres, représentant les Municipalités des neuf communes de Terre-Sainte :  Jean-Claude Trotti (Président) Coppet  Vanessa Green (Vice-présidente) Chavannes-des-Bois  Stéphanie Emery, Mies  John Tendon, Chavannes-de-Bogis  Xavier Wohlschlag, Commugny  Johanna Pini, Crans  Lucie Kunz-Harris, Founex  François Keller, Coppet  Marc Meyer, Bogis-Bossey  Ninon Pulver Piccot, Tannay.
<b>Les collaborateurs :</b> Arsco SA emploie 19 personnes, ce qui représente 14 emplois à plein temps.
<b>Site internet :</b> <a href="http://www.arsco.ch">www.arsco.ch</a>
<b>Page Facebook et LinkedIn :</b> <a href="#">ARSCO SA</a>